

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Le-Credit-Agricole-en-Argentine-un-syndicat-francais-se-mobilise>

Le Crédit Agricole en Argentine : un syndicat français se mobilise

- Empire et Résistance - Banques -

Date de mise en ligne : mardi 5 novembre 2002

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le syndicat Union Sudcam dans un communiqué du 24 mai 2002 dénonce le comportement révoltant des dirigeants du Crédit Agricole à l'égard de 200.000 clients et 6.100 employés des filiales argentines.

En 1996, le Crédit Agricole a pris des participation dans la banque Bisel, banque mère de Bersa et Suquia. Les trois entités représentent 345 succursales et 6.100 employés. Cet investissement ne semble pas correspondre la stratégie affichée par la Caisse Nationale de se recentrer sur l'Europe, en 2000, la direction décide d'investir 0,5 milliard de francs. Au 31 décembre de la même année 10% de 24 milliards de francs d'investissement du groupe à l'étranger étant réalisés en Amérique Latine.

Le 17 mai 2002, le Crédit Agricole annonce qu'il stoppe tout investissement dans ce pays, mettant ses trois filiales dans l'impossibilité de fonctionner. La banque Banque Centrale Argentine annonce que le Banco Nación prendra désormais en charge les opérations des trois banques à capital majoritaire français, Bisel, Suquia et Biersa.

Le syndicat dénonce aussi la perte du caractère mutualiste et la cotation en Bourse du Crédit Agricole qui rendent aujourd'hui possible des comportements inimaginables il y a encore quelque mois. D'autant plus que le 22 mai 2002 l'attribution de stock options à ces dirigeants a été votée.

Sudcam apporte aussi une solidarité totale aux salariés argentins et s'engagent à faire tout ce qui est dans leur pouvoir pour que le Crédit Agricole assume sa responsabilité sociétale des engagements pris auprès des clients, des employés en ouvrant des négociations, d'assumer les risques qu'il a choisi de prendre en Argentine en toute connaissance de cause et de prendre part à la reconstruction bancaire du pays en collaboration avec les pouvoirs publics argentins. Les avoirs de 200.000 clients ont été bloqués.

Le sort de 6.100 salariés n'a pas été traité encore. Les conséquences de telles décisions qui dépassent les limites de l'acceptable en matière de gestion libérale et de l'éthique interdit ou devrait interdire des tels comportements.

El Correo, 5 de noviembre del 2002